

Réf: Dossier N° 118744

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COULIBALY ELECTRICITE GENERALE ET
TRANSPORT » en abrégé « CEGT »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN Koumassi
Campement au quartier QT ALOMO, Lot 1189, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 29/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COULIBALY ELECTRICITE GENERALE
ET TRANSPORT » en abrégé « CEGT »

Objet : Electricité Générale, transport et réalisation de tous travaux, Importation et Exportation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN Koumassi
Campement au quartier QT ALOMO, Lot 1189, Ilot 44

Dirigeant(s) : M COULIBALY SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-2017-A-13455 du 04/08/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 04/08/2022

